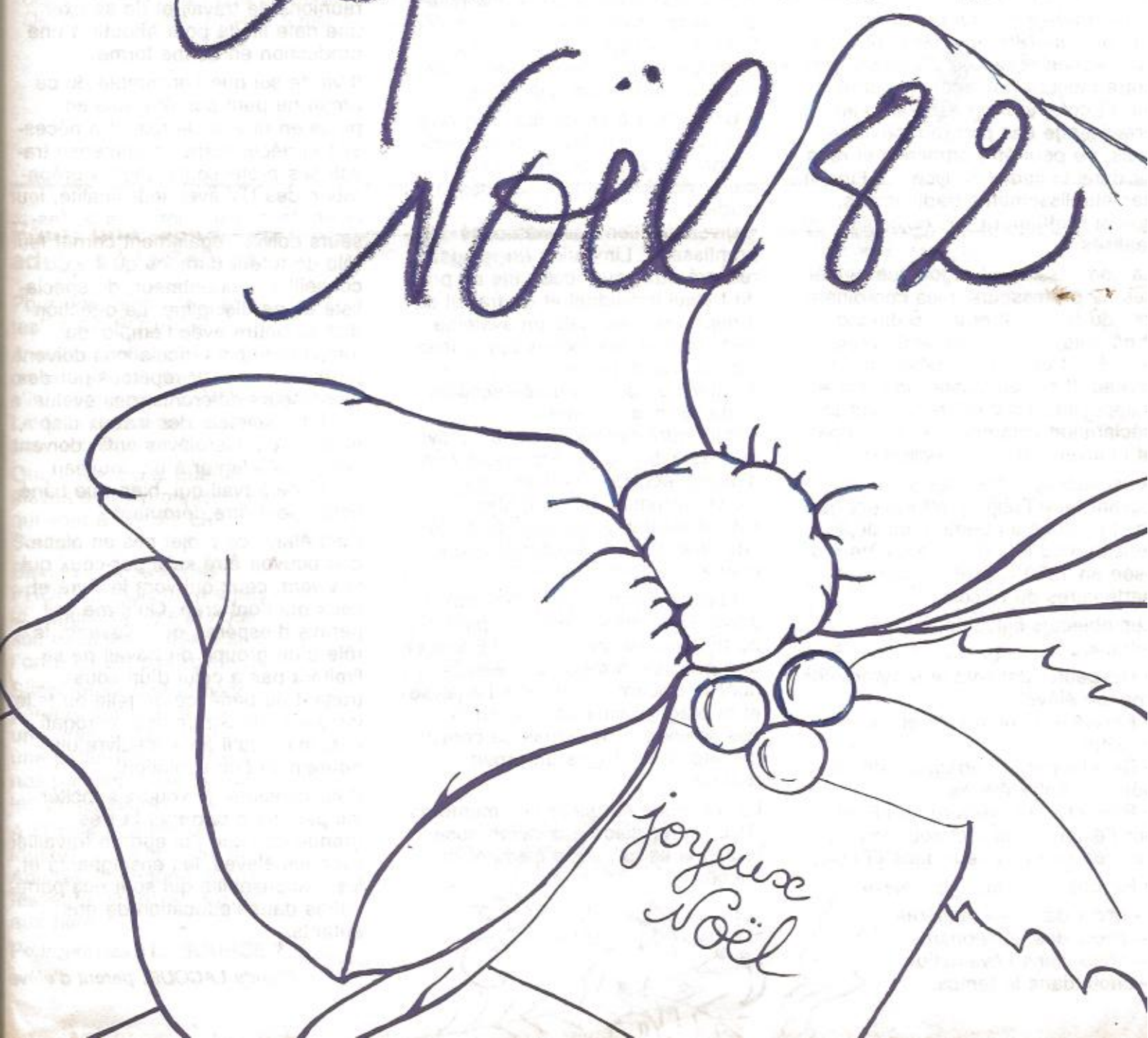


L'EAU VIVE

P. LENOIRE

Spécial
Noël 82



NIVEAU 3... NIVEAU 3... NIVEAU 3...

En tant que l'un des parents, membre de la commission pédagogique, l'A.P.E. m'a demandé d'évoquer le recentrage pédagogique du niveau III, mis en place à la rentrée de septembre.

Faute d'informations sur les dispositions réelles qui ont été prises, je présenterai les grandes lignes du projet, la manière dont il a été élaboré et le suivi dont, à mon avis, il devrait être l'objet.

Toute pédagogie qui prend en compte l'individu, qui tente d'éviter la sélection et qui ne s'inquiète pas outre mesure du "score" réalisé par l'École, tout en assurant l'apprentissage des programmes officiels, ne peut être attractive et réussir dans le cadre du lycée, à l'instar des établissements traditionnels, que si **réellement** ses objectifs sont réalisés.

La commission pédagogique (6 élèves ; 2 professeurs ; les coordinatrices du niveau II et III ; le directeur ; 2 parents) s'est efforcée de mesurer l'écart entre la situation du niveau III et l'éducation nouvelle en s'appuyant, pour référence, sur la déclaration commune des groupes et mouvements s'en réclamant.

Ainsi sont apparues les lacunes devant faire l'objet d'efforts prioritaires ; lacunes au demeurant déjà rencontrées lors d'une enquête réalisée en 1980 auprès de tous les partenaires de l'École.

Les objectifs suivants ont été retenus :

- Respecter davantage le rythme de chaque élève,
- Favoriser l'autonomie et l'auto-orientation,
- Développer la pédagogie de coopération entre élèves,
- Permettre l'ouverture de l'École sur l'extérieur et réciproquement, l'entrée de l'extérieur dans l'École,
- Favoriser le choix de l'élève :
 - choix dans les matières
 - choix des enseignants
 - choix dans l'évaluation
 - choix dans le temps.

- Eviter les effets néfastes du redoublement et des devoirs de vacances.

Les moyens proposés pour tendre vers ces objectifs sont d'ordre pédagogique, matériel et organisationnel. La place manquerait ici pour expliciter les moyens proposés devant chaque objectif. Aussi me limiterai-je à énumérer les principaux :

- Découpage de chaque discipline en unités conceptuelles de valeur (UV) et création d'UV hors programme scolaire traditionnel mais d'égale importance qualitative.
- Unification à terme des trois classes : 2^e, 1^{re}, terminale ; la diversification des sections étant assurée par le nombre et la nature des UV exigés.
- Diversification des méthodes d'apprentissage. Limitation du temps réservé aux cours collectifs au profit du travail individuel et du travail du groupe pour lesquels un système de tutorat et des locaux appropriés seront mis en place.
- Extension de la journée scolaire et de l'année scolaire.
- Permettre des expériences individuelles extramuros. Echanges avec d'autres écoles. Création d'un centre de formation pour adultes, assuré en partie par de grands élèves. Intervention de compétences extérieures etc...

Ce projet n'a pu être réalisé que grâce à un travail collectif opiniâtre de tous les partenaires de l'École et tout particulièrement, des élèves dont le discernement dans l'analyse et le pragmatisme dans le choix des solutions ont permis de converger rapidement vers un projet réaliste.

La présence régulière des membres de la commission aux nombreuses réunions est un autre élément de succès.

Au cours de ce travail il est apparu aussi qu'il n'y a pas un point de vue adulte et un point de vue élève, un point de vue professeur et un point de vue parents, quand ces différents partenaires travaillent ensemble. Autrement dit, il semble acquis pour l'avenir, qu'un projet de quelque importance doit être travaillé par l'ensemble de la communauté scolaire. Il est apparu enfin la nécessité d'adopter un rythme élevé de réunions de travail et de se fixer une date limite pour aboutir à une production en bonne forme.

Il va de soi que l'ensemble de ce projet ne peut pas être mis en place en une seule fois. Il a nécessité et nécessitera un immense travail des professeurs pour la préparation des UV avec leur finalité, leur ordre, leur évaluation. Les professeurs doivent également cerner le rôle de tuteur dans ce qu'il a de conseiller, d'orientateur, de spécialiste d'une discipline. La direction doit se battre avec l'emploi du temps dont les articulations doivent permettre des UV répétées par différents professeurs, des évaluations fréquentes, des locaux disponibles etc... les élèves enfin doivent pouvoir s'adapter à un nouveau mode de travail qui, bien que bénéfique, peut être déroutant.

Ceci étant, ce projet mis en place doit pouvoir être suivi par ceux qui le vivent, ceux qui vont le vivre et ceux qui l'ont créé. Qu'il me soit permis d'espérer, qu'à l'avenir, le rôle d'un groupe de travail ne se limitera pas à celui d'un sous-traitant au bénéfice de telle ou telle instance jalouse de ses prérogatives, mais qu'il pourra suivre ultérieurement son évolution.

Pour conclure, je voudrais inciter les parents à partager la très grande joie que j'ai eue de travailler avec les élèves, les enseignants et les responsables qui sont nos partenaires dans l'éducation de nos enfants.

Claude LACOUR, parent d'élèves



FROM SAN DIEGO, USA

Eléonore, élève de seconde, nous envoie un petit mot de San Diego, où elle a passé Mai-Juin 1982 :

"Ici", dit-elle, "il ne fait ni chaud ni beau. J'habite dans un immeuble avec des palmiers, des chaises-longues, des fleurs, une piscine bleue. Toute la famille est en forme, malgré le bruit de la route qui passe à côté et qui est aussi grande qu'une autoroute. Enfin, on s'y habitue. A l'école, il y a beaucoup d'Américains et de Mexicains. En général, les Mexicains sont plus chaleureux, plus ouverts que les Américains. C'est une école plane, énorme, avec 1300 élèves, alors finalement on est perdu dans cette foule et on finit par connaître peu de monde. Je commence les cours à 8 h et jusqu'à 14 h 30. Puis je reviens à la maison, mange, fais les devoirs et ensuite fais ce que je peux, car San Diego est si grand - 40 km de long - qu'on ne peut rien faire sans bagnole. Alors, je me suis décidée à acheter des Roller Skate et je les ai aux pieds. Je pars de San Diego le 1^{er} juillet, je vais à Santa Monica. Salut à tous.



Léo

Pour une salle des adultes à la Source...

Pour une "salle des Adultes" à LA SOURCE...

A vrai dire, nous parents, on ne sait pas bien où s'installer quand on vient à La Source, dans la journée, pour travailler....

Oui, il n'y a pas que les élèves et les professeurs qui vont à l'Ecole La Source.

Bien sûr, la salle des PROFS... mais on n'a pas le sentiment qu'elle nous soit destinée... même si l'on n'en est pas rejeté...

Simplement une armoire-parents dans cette salle, une grande case courrier et une petite table pour étaler nos papiers... sans gêner les professeurs.

A l'Ecole "La Prairie" (Toulouse) il y a une salle des Adultes, commune aux professeurs, au personnel et aux parents.

Pourquoi pas à LA SOURCE ?

petites annonces en liberté...

Connaissez-vous les "RINGUETTES" ?

C'est le kockey sur glace au féminin. Ce sport nous vient du Québec. Quelques équipes se sont montées en France. Nous essayons de former (à partir de 7 ans) des équipes à la patinoire de MEUDON-LA-FORÊT et disposerons d'heures d'entraînement la saison prochaine.

Contacteur :
Laurence DELASNERIE
626.96.15

Je galère à peine, ces petites annonces, vous pourriez les trouver ici :

— Candidat fondateur A.E.N. manquant de points cherche mandats disponibles en vue d'atteindre nombre de points nécessaires.

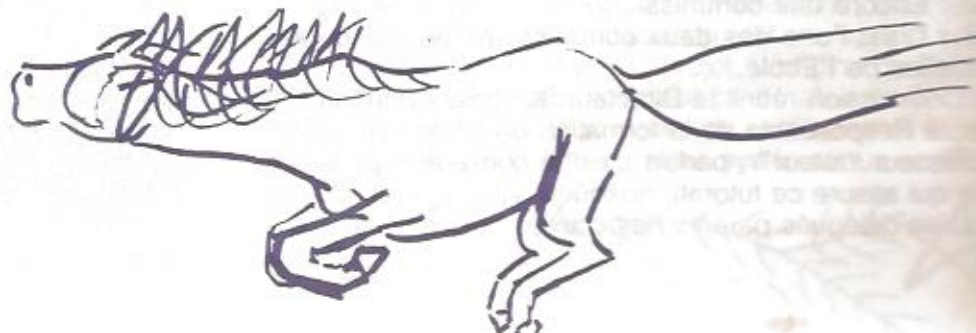
— Achète bon prix points pour devenir fondateur, examinerais toutes propositions.

— Parent sourcier chevronné totalisant 24 points céderait quelques enfants pour 1 an à famille cherchant des points.

Je vois se dresser les cheveux sur votre tête.

Eh oui, il est question d'élargir le Collège des fondateurs de l'A.E.N., en recrutant parmi les parents d'élèves actuels ou anciens, ceux qui totalisent 15 points à raison de :

— 1 point par année-enfant,
— 1 point par année de mandat (A.P.E., délégué, A.E.N....)



enquête...
enquête...
enquête...

er

COMMENT EST CHOISI LE DIRECTEUR

E.V. : Yves BRUNEL, quel est votre patron ? Le Ministre de l'Education Nationale.

Y.B. : Mon patron, c'est le Conseil d'Administration de l'AEN, en la personne du Président de l'AEN.

E.V. : Vous n'êtes pas payé par l'Education Nationale ?

Y.B. : Non. Je ne suis pas "détaché" de l'Education Nationale, contrairement aux enseignants de La SOURCE. Je suis le Chef d'Etablissement, salarié de l'AEN.

E.V. : Le Conseil d'Administration peut-il choisir n'importe quel Directeur ?

Y.B. : Pas tout à fait. Le contrat d'association passé par l'Ecole avec le Ministère, dispose que le Directeur doit satisfaire à deux conditions :

- avoir les titres exigés pour enseigner,
- avoir exercé cinq ans.

COMMENT LA SOURCE CHOISIT SES PROFS

E.V. : Est-ce vous qui choisissez les profs ?

Y.B. : Je ne suis pas seul pour recruter les enseignants. Je dois d'abord vous rappeler que le processus de recrutement prévu par le contrat d'Association de l'Ecole.

Le contrat prévoit deux étapes dans le recrutement :

- un engagement initial, suivi d'une période probatoire qui va de septembre au 31 mars,
- puis l'engagement définitif, au terme d'une large concertation interne à l'Ecole.

PRESELECTION DES CANDIDATS

- Au niveau I, le candidat enseignant est adressé à la Coordinatrice, qui en parle à l'Equipe des Enseignants.

L'équipe demande un "stage" du candidat dans l'Ecole, avant de retenir sa candidature. Pour des raisons matérielles, ce stage n'est pas toujours possible.

Après concertation, c'est l'Equipe des Enseignants qui présente la candidature à l'agrément du Directeur.

Pour les autres Niveaux, c'est moi qui fais la présélection. Les Enseignants présentés rencontrent la Coordinatrice et les Enseignants des classes concernées.

LA COMMISSION D'ENGAGEMENT DEFINITIF

Mais surtout, il y a la commission d'engagement définitif.

E.V. : Encore une commission ?

Y.B. : C'est l'une des deux commissions permanentes actuelles de l'Ecole.

La Commission réunit le Directeur, les trois Coordinatrices, le Responsable de la formation du professeur, (un professeur "tuteur" ; parfois c'est la conseillère pédagogique qui assure ce tutorat), auxquels s'ajoutent, cas par cas, les délégués parents des classes concernées.

E.V. : Et l'engagement définitif ?

Y.B. : La Commission se réunit deux fois :

1) avant le 31 janvier : réunion plénière, en présence du nouvel enseignant, de son "tuteur", c'est une sorte de réunion d'accueil (pas un tribunal !), mais où les réserves des uns et des autres sont formulées. C'est aussi un test de l'aptitude du nouveau à tolérer la critique.

En principe, il n'y a pas de décision prise à cette 1^{re} réunion.

E.V. : La Source a la cote sur le marché de l'Enseignant ?

Y.B. : Sans doute, car les candidats ne sont pas tous des demandeurs d'emploi, mais souvent des enseignants en poste dans l'enseignement public.

Ainsi, j'ai reçu plus de 100 réponses pour une seule offre de recrutement parue dans "LE MONDE".

E.V. : Pour 100 réponses, combien en avez-vous sélectionnées ?

Y.B. : J'en ai retenu 6 ou 8.

Dans tous les cas, c'est la Coordinatrice et l'Equipe des professeurs qui étudient les candidats présélectionnés et qui me soumettent l'engagement probatoire du candidat retenu. L'urgence de certains recrutements réduit parfois cette concertation.

E.V. : Les parents ne sont pas consultés ?

Y.B. : Pas à ce premier stade.

2) La Commission se réunit une deuxième fois, avant le 31 mars, date limite de la période probatoire.

Elle siège en l'absence du professeur et de son tuteur, et le plus souvent en l'absence regrettée des délégués parents.

Elle émet alors un AVIS DEFINITIF, au Directeur, qui le transmet au Conseil d'Administration.

E.V. : Finalement, la décision finale revient au Conseil d'Administration ?

Y.B. : Oui, c'est alors l'ultime concertation de tous les partenaires de l'Ecole, puisque les Enseignants, le personnel et les parents, siègent au C.A. de l'AEN.

(NDLR : Précisons qu'à côté des "fondateurs" le CA compte 4 administrateurs désignés par les Enseignants, administrateurs désignés par l'APE, et un administrateur représentant le personnel non enseignant).

E.V. : Finalement, La Source, c'est ça : la concertation, jusque dans le recrutement du corps enseignant !

Y.B. : Un peu plus même, je vous l'ai dit, puisque le Directeur aussi est recruté par le CA où tous les partenaires adultes sont représentés.

LA SOURCE ET LES PROGRAMMES

E.V. : La Source est-elle libre de fixer ses programmes scolaires ?

Y.B. : Oui, ses programmes et ses horaires. Cette année, une directive du Ministère a réduit de 15 heures, la masse horaire accordée à l'établissement. C'est à La Source qu'il appartient de répartir les heures entre les professeurs, par discipline. C'est là une clause de notre CONTRAT d'association propre au Caractère Expérimental de l'Ecole.

enquête... enquête... enquête... enquête... enquête... enquête...

L'EAU VIVE

Le Directeur pourrait décider 5 heures et non 6, en histoire par exemple, ou dans une autre discipline, voire supprimer ou créer des disciplines nouvelles.

E.V. : Qui décide de la répartition des heures ?

Y.B. : Au niveau I, ce sont les CONSEILS d'ETAPE (CE) qui gèrent la masse horaire. Ce n'est pas une petite affaire, car le choix du CE dans une discipline particulière, s'impose à l'enseignant, lequel n'est pas toujours d'accord au départ, ni pour faire plus d'heures que la moyenne, ni non plus pour en faire moins.

Aux niveaux II et III, les Conseils de Niveaux ne statuaient pas jusqu'à présent sur la répartition de la masse horaire, alors qu'il auraient pu décider d'être compétents. Ça se règle en équipe, parfois sous l'arbitrage du Directeur et du Conseil d'Administration.

Voyez le problème de la suppression du travail manuel, du dessin, et de la musique, dans les Programmes officiels. Finalement, le Conseil de Niveaux a décidé de maintenir ces enseignements au Niveau III.

E.V. : C'est une chance exceptionnelle pour La Source !

Y.B. : Evidemment, nos collègues du public n'ont pas le même choix.

E.V. : Le corps enseignant a donc une action sur la masse horaire, par Niveau ?

Y.B. : Il n'y a pas de masse distincte a priori, par niveau. Ce ne serait pas compatible avec un projet pédagogique d'ensemble. Il faut composer, chaque année, en fonction des lignes de force du projet pédagogique.

La mise en place, en septembre 82, du nouveau projet pédagogique du Niveau III, a demandé par exemple une certaine redistribution de la masse horaire entre les Niveaux II et III. Le nouveau projet demande beaucoup d'heures de coordination entre les professeurs. Il faut les prendre en plus, dans la masse horaire globale... donc réduire ailleurs...

E.V. : Sauf si les parents ne cotisent pour financer des postes en plus ?

Y.B. : La question a été posée. Mais pour l'instant, nous restons dans le cadre de la masse globale de 585 heures par an pour le second cycle. Cependant, l'on réduit l'horaire de certaines disciplines au Niveau II pour faire le plein au Niveau III.

E.V. : Des profs au chômage ?

Y.B. : Il y a eu des réductions d'horaire !

E.V. : Ca veut dire réduction de salaire ?

Y.B. : C'est inévitable dans certains cas.

E.V. : Qui décide finalement ?

Y.B. : En cas de différend, si l'accord n'est pas trouvé au sein du corps enseignant du niveau, c'est en fait le CA de l'AEN qui arbitre.

E.V. : Et les Conseils de Niveaux ?

Y.B. : Chaque Conseil de Niveau, définit, en fait, son domaine de compétence.

Au niveau I, les Conseils d'Etapes gèrent leur masse horaire. Les problèmes d'emploi sur l'instituteur polyvalent ne se posent pas.

Au Niveau II, la représentation des enfants est très importante, aussi, cette question n'est pas débattue au Conseil de Niveau.

En revanche, le CN de Niveau III a récemment décidé d'être compétent. C'était dans le droit fil de la discussion du nouveau projet pédagogique.

CHAQUE NIVEAU PEUT ELABORER SON PROJET PEDAGOGIQUE

Chaque Niveau peut en fait définir son projet pédagogique.

E.V. : Sans incohérence ?

Y.B. : La cohérence, d'un niveau à l'autre, est un souci pour tous les enseignants, et les Coordinatrices. Mais en plus, il y a une véritable Commission de coordination des projets pédagogiques. C'est la 2^e Commission permanente de l'Ecole. Elle est née de la pratique. Au départ, c'était "LA COMMISSION FORMATION" (des Enseignants) créée sur décision du CA de l'AEN, qui avait charge, conjointement avec Claude Lacour (alors président de l'APE), de mettre en place une équipe de conception de la formation des Enseignants dans l'ensemble de l'Ecole.

E.V. : A penser formation, on finit par penser projet ?

Y.B. : Bien sûr, il faut d'abord penser "projet pédagogique", la formation de l'enseignant ne peut s'inscrire que dans la dynamique d'un projet pédagogique. Former pour quoi ? Former pour qui ?

Ainsi sont nées, trois sous-Commissions-projet, une par Niveau.

E.V. : Qui fait partie de la Commission ?

Y.B. : D'abord, la Commission réunit, les 3 coordinatrices (pour la cohérence du "projet" d'un niveau à l'autre) **le Directeur, un représentant du personnel, et un enseignant par niveau** (non élu par ses pairs, mais désigné)

E.V. : Qui sont ces enseignants ?

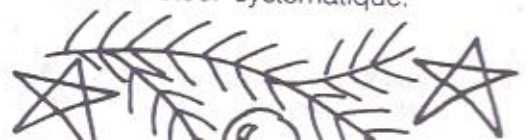
Y.B. : Cette année, Denis Franck (Niveau I), Hélène Rousselet (Niveau II) et Isabelle G. Martinez au Niveau III.

E.V. : Et les parents ?

Y.B. : Il y a 1 parent à la Commission, il y en a d'autres dans les sous-commissions. D'autre part, les parents sont au CA à qui la Commission rend compte des projets. Ils sont aussi représentés dans les Conseils d'Etape (Niveau I) et les Conseils de Niveaux.

E.V. : Pas de tiraillements entre CE et CN et la Commission ?

Y.B. : C'est un risque. Mais en pratique, un dialogue permanent s'est instauré. La "Commission", émanation directe du Conseil d'Administration, est en rapport avec le CN ou le CE concerné par le projet. L'origine de l'initiative importe peu. L'idée novatrice peut naître au CN ou en Commission. Les deux instances sont de toute façon saisies, par un jeu d'aller et retour systématique.



'EAU VIVE

LA BOUM

COMPLEMENT LANGAGE SOURCE

Définition :

Le groupement éphémère nocturne, hors de l'école, et le plus loin possible de toute autorité, d'un nombre compressible de jeunes des deux sexes, à l'initiative de l'un d'entre eux, aux frais de qui, on ne veut pas savoir, pour un prétexte quelconque en réponse au besoin latent de s'éclater, c'est-à-dire de s'exprimer jusqu'à la perte de conscience de l'objet même de l'expression.

Pluridisciplinarité de la BOUM

— Entraînement physique complet, y compris maxillaire, respiratoire et cardiaque ;

— Entraînement artistique, musical, verbal et encyclopédique ;

— Entraînement à la résistance au sommeil, au bruit à la pression sociale externe (il est rare que les voisins aient le dernier mot !)

— Entraînement à la communication interpersonnelle dans les pires conditions d'environnement ;

— La Boum implique, par ailleurs, un exercice d'aménagement de l'espace, précédé d'une opération déménagement et suivi d'une remise des lieux en l'état d'origine... sauf bavure !

L'épreuve se termine, en général, par une action de commando extérieur, de nuit et par tout temps, suivie d'un exercice surprenant consistant à récupérer une super forme en quelques heures, en couchant parfois sans duvet ni couverture, à même le plancher.

Notons que la Boum associe nécessairement, de gré ou de force, quelques sujets adultes pour qui l'opération constitue en quelque sorte un test de rappel ; en général, l'adulte s'adapte et s'il sort épuisé de l'épreuve, il présente, lui aussi, une étonnante faculté de récupération.

Adulto-phobie :

bien des parents, en dépit de leur entraînement sourcier avouent ne pas avoir réussi à s'incruster même dans les boums qui s'installent chez eux.

La Boum semble ainsi apporter la preuve à posteriori, de la réussite éducative de la source quant à l'autonomisation, si ce n'est individuelle, au moins collective.

La Boum illustre aussi, par le mutisme des instances à son égard, que la Source a encore quelque peine à s'intéresser aux événements dont elle n'a pas la maîtrise.

Michel SUPIOT



enquête ... (Suite de la page 5)

Par exemple, le projet pédagogique que l'on met en place au Niveau III, a pris naissance au sein de la Commission en janvier 82. Elle a saisi le Conseil de Niveau. A chaque étape du va et vient, le projet s'est précisé jusqu'à aboutir, en conseil, au projet définitif qui a été adopté par le Conseil d'Administration.

— Maintenant, le projet étant adopté, le CN gère sa mise en place.

Mais la Commission "Formation" envisage de créer une sous-commission pour en suivre l'application... avec peut-être à terme, des aménagements, une extension... dont décidera le CA.

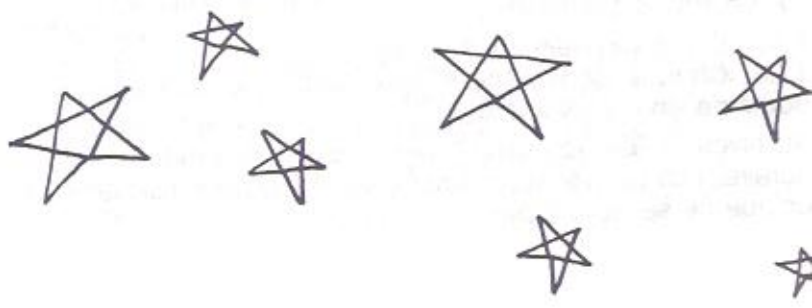
E.V. : Qui décide de créer une sous-commission ?

Y.B. : Celui qui en perçoit la nécessité finit bien par vendre son idée.

Nous avons perçu à travers cette interview une ouverture de La Source à tous ceux qui veulent la faire évoluer.

Ses structures, qui peuvent paraître complexes au premier abord, sont faites pour que l'Ecole puisse évoluer par la participation de chacun au débat d'idées, à la gestion de l'Ecole. Que les parents, en particulier, en aient conscience, et soient présents là où les orientations se préparent, se décident !...

MICHEL SUPIOT - LAURENCE DELASNER



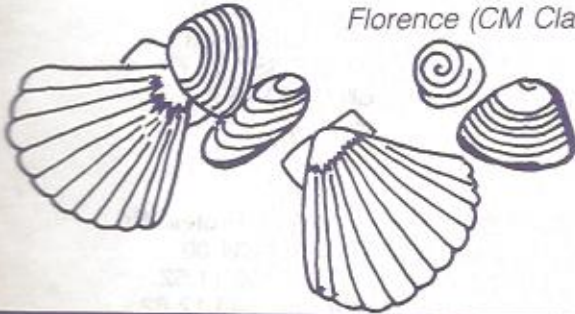
La mer

Sur la plage, sur la plage
Trente six mille coquillages se sont évadés
De la mer retirée.

Sur le sable, sur le sable
Trente six mille grains de sable se sont retirés
Des rochers évadés

Qui retrouvera les rochers évadés ?
Qui retrouvera la mer retirée ?
Un enfant sur la plage

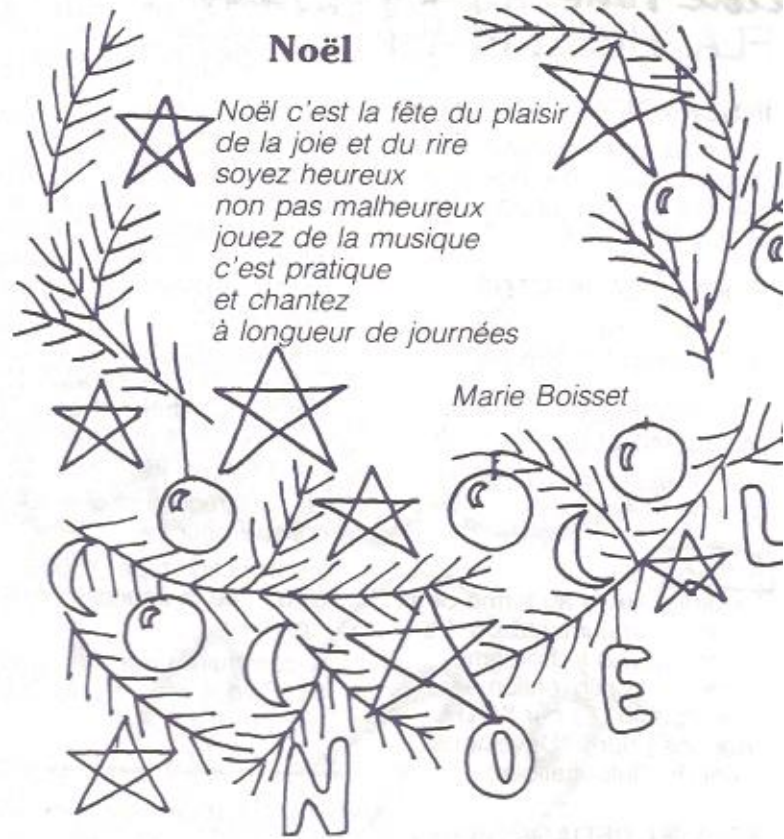
Florence (CM Claudie)



Noël

Noël c'est la fête du plaisir
de la joie et du rire
soyez heureux
non pas malheureux
jouez de la musique
c'est pratique
et chantez
à longueur de journées

Marie Boisset



L'école familiale est orpheline

Les ancêtres ont disparus.
Les frères et sœurs s'arrangent encore comme ils peuvent pour faire tourner la maison, faire du neuf avec du vieux, retaper, consolider, faire rentrer l'argent du ménage, et acheter quelques appareils modernes "pour faire nouveau", et pour faire la nique aux voisins qui lavent encore la vaisselle à la main.

Un projet d'Education Différente est soutenu, sous-entendu, par une philosophie, des désirs.
Un projet, c'est une projection sur l'avenir. Je demande alors quel est le projet SOURCE ?

Je connais le mien, comme enseignant, comme parent, comme humain ; j'essaie d'en pratiquer ce que je peux en pratiquer.

Chacun a son projet, mais ce n'est pas cela qui fait un projet éducatif d'école. Ce n'est pas non plus d'acheter quelques machines (un outil n'est pas un projet, il s'inclut dedans).

Ce n'est pas même une "atmosphère", même si les conditions climatiques comptent.
Une projection sur l'avenir... Le colloque devait lui donner corps ! Attendrons-nous longtemps les textes promis ?
Et qu'en ferons-nous ?

devinette : Quel est le mot important dans ECOLE NOUVELLE ?

Il y a urgence à quitter l'état régressif dans lequel nous a mis la disparition des "parents", à retrouver et affirmer une identité perdue, voire à se poser comme fondateurs de nouvelles cellules... familiales (?)

D'ou venons-nous ?
Qui sommes-nous ?
Où allons-nous ?

DENIS (institutrice maternelles)

DELEGUES POUR L'ANNEE 1982-1983

MATERNELLES

- Betty MAYNADIER - 544.75.09
- Nicole VOIGT - 642.42.13 "Ecoreuils"
- Martine GRATZMULLER - 743.16.32
- Myriam MAROUARD-VIALA - 542.17.38 "Renards"
- Paule-Thérèse DUNOYER - 954.84.90

C.P.

- Gérard LAURENT - 918.35.11
- Françoise JOLLY - 608.06.37
- Monique YELLOZ - 534.89.35
- Melle OZIER - 644.42.80
- Marie MERCIER - 772.08.01
- Line MASSON - 626.18.59
- Jérémy ALLARD - 507.09.13

quoditien
réunion

C.E.

- Mariane SINGH - 741.94.25
- Madeleine GIRAUD - 626.98.59
- Deny ELBAZ - 644.06.68
- François BEAUFILS - 771.09.50
- Hélène
- Alain MARTINEAU - 534.73.89
- Martine TIMANOLAKA - 626.99.17

C.M.

- Mariane SOUQUET - 626.52.90
- Catherine AFLALO - 507.18.34
- Jean-Pierre DALBERA - 660.54.08
- Mariane SINGH (suppl.) - 741.94.25
- Evelyne BLOCH - 950.94.20
- Reine GOULLIN - 750.54.45

6^e

- Monsieur LAURENT - 918.35.11
- Monsieur RUGGIERI - 626.74.95
- Madame DELASNERIE - 626.96.15
- Madame FOUQUET - 626.78.35
- Madame CHILOT - 956.42.38
- Madame BARDE - 567.93.10

5^e

- (Marie-Claude JAMMES)
- Monsieur VAN DEN ABEELE - 050.26.71
- Madame BORELLA - 534.65.31
- Madame CHOVIN - 534.34.53

4^e

- (Hélène ROUSSELET)
- Pascale LEMOINE - 626.35.63
- Monsieur CHILOT - 956.42.38
- Lucile BERROT - 644.05.74

6426 PARIS

N. Supiot *Source* 865.42.41
vers midi

L'EAU VIVE

école Fontenay - Les Hauts
FLASHES... FLASHES... 

départ
Ouvri
jeudi soir 21h ~~donc vers 20h~~
Métro Raspail Bus Au¹ inter

INSCRIPTION A L'A.P.E.

306 cotisations reçues au 15 octobre. Il ne reste plus qu'à attendre les 150 manquantes. (70 F par an : C.C.P. : l'A.P.E.)

PLEIN A LA RENTREE

598 élèves inscrits à la Source au 15 septembre 1982.

RENTREE DES MATERNELLES

Une 3^e maternelle a été ouverte à la rentrée.

E.A.O.

Le projet arrive au terme de la phase d'expérimentation. La Source attend le troisième terme de la subvention accordée (250 000 F) par l'A.D.I. (Agence pour le Développement de l'Informatique).

PROJET PEDAGOGIQUE Niveau III

Pour la première année, le projet ne s'expérimente qu'en 2^e et 1^{re} à raison de 3 journées 1/2 sur 5 par semaine (L'élève gère lui-même une partie de son temps de travail... la partie "cours" habituel est réduite d'autant).

LE NIVEAU II s'interroge :

Le C.N.II a fait savoir qu'il songeait à réétudier son propre mode fonctionnement. Le C.A. de l'A.E.N. du 12 octobre 82, a conclu, qu'il n'est pas nécessaire de solliciter son autorisation pour réfléchir... On attend la suite...

BAC 82 :

A La Source 56 % de reçus (83 % en A 33 % en D).

EXTENSION A LA TOUR (Niveau III)

Le Conseil d'Administration de l'A.E.N. a adopté le projet d'investissement proposé par le Conseil de Niveau III.

Une petite construction préfabriquée, de 130 m² au sol, nécessaire à la mise en place du projet pédagogique qui exige des salles de réunions pour le travail en petit groupe, pour la coordination des professeurs.

Une condition posée par le Conseil : le local sera livré en pièces détachées et sera édifié par les élèves et les adultes du niveau III.

La construction choisie a été conçue pour ça.

(construction type "1 000 clubs" de la Jeunesse et Sport - prix =)

A construire en février, mars 83. Si le permis de construire n'est pas refusé.

VACANCES 82-83

(Zone I : Paris-Versailles - Créteil-Montpellier)

Noël

mardi 21 décembre soir
mardi 4 janvier matin



février

jeudi 3 février soir
lundi 14 février matin



Pâques

vendredi 25 mars soir
lundi 11 avril matin



Pentecôte

vendredi 20 mai soir
mardi 24 mai matin



Eté

jeudi 30 juin soir
vendredi 9 septembre matin



3 Hall *Alvion* *louboune*
(Suite des délégués) *Hall 3*
entre le Hall 2 et le Hall 3
5^e *de retour au bar*

(Claude LALANNE)

Monsieur. ORSINI - 950.20.54

Madame BEAUDOIN - 224.97.88

4^e

(Nanou MARQUIZEAU)

Odile ROSINSKY - 651.84.49 *457.00*

Madame ARNAUD - 771.00.13

Mr. Mme. DOUCET - 534.02.89

3^e

(Catherine CHANSON) Professeur Pr.

Madame GAULIER - 951.29.50

Madame LEBLOND - 250.64.53

Madame DUBUS - 626.35.56

Madame MAGNEN - 950.73.31

3^e

(Christiane ENGLEBACH) Profes. Pr.

Madame WARNIER - 024.34.00

Madame HAUTREUX - 050.11.52

Madame CORTEVILLE - 043.12.62

Madame MOREAU - 603.54.64

2^{nde}

(Robert BRASQUET) Professeur Pr.

Madame TOULEMONDE - 534.51.41

Monsieur NAHMIAS - 542.12.32

Madame FOUBERT - 946.43.78

Monsieur COLSON - 969.90.39

2^{nde}

(Danièle LEGROS) Professeur Pr.

Madame MARCHADIER (bur.) - 824.92.65

(domic.) 639.07.00

Monsieur NGUYEN TAT - 635.03.79

Madame SACHER - 750.63.41

Madame LIU - 534.60.65

1^{re} AB

Madame VOGT - 750.79.45

Madame POMES - 726.33.73

Madame BOT - 950.37.28

1^{re} S

Mr. Mme. JAMES - 750.91.34

Madame DELAPORTE - 534.89.06

Tale AB

(Monique COUTEAUX) Professeur Pr.

Madame BOUISSOU - 941.18.55

Madame GUILLOU - 956.35.66

Tale CD

(Nicole CHARDON) Professeur Pr.

Madame MARCHADIER - 639.03.79

Monsieur PERNOT - 956.31.53

Madame PIGANIOL - 639.18.53

Publication : Michel Supiot

Ont collaboré à ce numéro : Marieke Chovin.

Marie-Jo Bouclet. Laurence Delasnerie. Odile Rosinski.

Pour les dessins : Alexandra Kriloff et des enfants de La Source.